



Travailleur canadien désirant s'installer en france

Par **patrice77**, le **11/06/2009** à **17:26**

Bonjour,rnJ'ai une amie Québécoise, qui veut venir travailler en France et ne sait pas trop comment s'y prendre pour être dans **la légalité**.rnSon cas est un peu particulier, car elle est Danseuse-Chorégraphe et donc ne travaille que sous forme de stages avec les associations de danses en France.rnquel peut être son statut ? vu qu'elle n'a pas d'employeur officiel, mais des employeurs multiples en fonction du nombre de ses stages ? **nest-ce qu'une association peut l'employer, tout en la détachant pour ses stages ?**rnElle envisage aussi, de faire des spectacle alliant la danse et la musique avec un musicien. (d'origine Américaine)rnPourriez-vous m'indiquer les démarches à suivre, ou les services à contacter.rnje vous en remercie à l'avancernPatrice REAUME

Par **anais16**, le **12/06/2009** à **11:20**

Bonjour,rncompte tenu de la nationalité et du domaine de compétences de votre amie, je vous suggère de demander une carte de séjour "compétences et talents".rnCette carte est valable trois ans, renouvelables et permet à son titulaire d'exercer toute activité professionnelle de son choix, dans le cadre du projet au vu duquel la carte a été attribuée.rnLe conjoint et les enfants bénéficient de plein droit à une carte vie privée et familiale.rnLa demande est à déposer auprès du consulat de France qui vous donnera les modalités en détail. Sachez qu'il existe cependant une marge d'appréciation importante laissée à l'administration.

Par **patrice77**, le **12/06/2009** à **14:57**

merci beaucoup de votre réponse
PATRICE REAUME

Par **patrice77**, le **12/06/2009** à **15:59**

La demande est à déposer auprès du consulat de France
au Québec ou à Paris
??
merci de votre réponse

Par **anais16**, le **12/06/2009** à **18:02**

par définition, un consulat de France se trouve à l'étranger.
Si on est déjà présent en France,
c'est à la Préfecture qu'il faut s'adresser.

Par **patrice77**, le **12/06/2009** à **21:21**

merci